

District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87 - Fax : 04.74.22.36.92

Email : district@ain.fff.fr - Site : <http://ain.fff.fr>



ASSEMBLEE GENERALE DE FIN DE SAISON

L'assemblée générale du District de l'Ain aura lieu **le Vendredi 21 Juin 2019 à 19 H 00 à la salle polyvalente de PORT.**

Présence obligatoire de tous les clubs.

Cet avis tient lieu de convocation.

INFORMATION IMPORTANTE

Les classements établis à l'issue de la saison 2018/2019 ne sont pas encore validés par la commission des règlements car en attente de la fin des traitements des dossiers en cours. Ils le seront lorsque toutes les possibilités de recours auront été utilisées.

Nous vous remercions d'éviter les appels téléphoniques et les mails.

Après cette validation de la commission des règlements, la commission sportive fera paraître la liste des montants et des descendants et fixera la date des tirages des poules de D2 et D3.

La poule D4 et les suivantes seront tirées après le 15 juillet, date limite d'engagement pour ces niveaux. Si des forfaits sont postérieurs au tirage de ces poules, celles concernées ne seront pas complétées.

COMITE de DIRECTION

Réunion Comité de Direction

La prochaine réunion du Comité de Direction aura lieu le **Jeudi 4 Juillet à 19h15** au siège du district.

Comité de Direction du 11 juin 2019

Présents : BENOIT Pierre, BERNARD Alain, BOSSET Régis, BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, PELLET François, PITARD Patrick.

Assistent : BACONNET Jean Paul, TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : LACQUES Maurice, LUCET Georges, NAEGELLEN Philippe, POULARD Christine, STRIPPOLI Guillaume.



Jean François JANNET ouvre la séance à 19 H 15, et, au nom du comité de direction

Remercie :

- Les clubs du CO Plateau, FBBP01 et Marboz pour leur belle collaboration lors du plateau départemental U7 à Hauteville, la journée des féminines à Péronnas et les finales des coupes de l'Ain.

Félicite :

- Les équipes de Replonges, FBBP01, FC Dombes et Plastics Vallée pour leurs victoires en coupe de l'Ain respectant en vétérans, féminins, coupe des groupements et coupe Emile Faivre ainsi que les 4 équipes finalistes.

- Denis BLANC qui termine arbitre major en D1, Romain JARJAVAL major en D2, Hamid TOUZANI major en D3, Mourad SOUAF major en D4, Cédric VENET major comme arbitre assistant D1 et Jean François ECOCHARD arbitre assistant en D2.

- Les filles du collège Chintreuil de Pont de Vaux pour leur performance en championnat de France UNSS à Reims où elles étaient qualifiées avec 15 autres équipes.

- Kylian SENTENAC, jeune arbitre de la section UNSS du collège de Pont de Vaux qui par ses performances a obtenu le droit d'officier au niveau national.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 27 mai 2019](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Projets de fusion-création et fusion-absorption de clubs](#)

2 dossiers reçus dans le délai imparti :

- 1 dossier de fusion-cr ation avec les clubs de St Etienne sur Reyssouze, Pont de Vaux A. et Bassin Pontevallois.
Avis favorable donn  lors du comit  de direction donn  du 23 avril 2019.
Le club se nommera Bresse Foot 01.
- 1 dossier de fusion-cr ation avec les clubs de Montrevel et de Marsonnas Jayat B r ziat.
Avis favorable donn  lors du comit  de direction du 26 F vrier 2019.
Le club se nommera FC Plaine Tonique.

Pr  projets de groupement de clubs

Aucun dossier d pos  pour la saison 2019/2020.

Dissolution de groupement de clubs

- 1 dossier re u au district puis ent rin  par la ligue : Groupement Jeunes Union Sportive US Montmerle Gu reins Trois Rivi res

Groupement de clubs

Le FC St Denis Ambutrix souhaite se retirer du Groupement Albarine Foot Jeunes.

La Ligue est en attente du renvoi de l'avenant.

Suppression de terrains du listing officiel f d ral

Sur proposition de la commission d partementale des terrains et infrastructures, les membres du comit  de direction valident la suppression   compter du 1^{er} juillet des terrains de St Nizier le D sert (r f. NNI : 13810101) et de St Trivier de Courtes (r f. NNI : 13880102).

D rogation des terrains pour les clubs  voluant en D2

Rappel de l'article 21.2.2 b) des r glements du district

Tous les clubs de cette division doivent obligatoirement disposer d'un terrain class  en niveau 5.

Les clubs acc dant   cette division auront un an   compter de la date d'accession pour se mettre en r gle.

D s la parution d finitive des classements et des mont es de D3 en D2, les clubs pouvant b n ficier d'une d rogation seront inform s de fa on officielle.

Pour la saison actuelle, tous les clubs de D2 poss daient des terrains de niveau 5.

Obligations concernant les  quipes de jeunes

Rappel de l'article 21.3.1 des r glements du district obligeant les clubs de D1 et D2   avoir un minimum d' quipes jeunes.

- D1 : 2  quipes de jeunes dont au moins une   onze, la deuxi me pouvant  tre une  quipe   8.

- D2 : A minima deux  quipes de foot   8.

La commission des r glements v rifiera cette application avant la parution des classements d finitifs.

Conform ment au compte rendu de l'assembl e g n rale du district du 23 juin, il est rappel  qu'en cas d'infraction, y compris en cas de changement de niveau (mont e ou descente) la premi re saison, l' quipe b n ficiera d'une d rogation. La deuxi me saison cons cutive, l' quipe concern e du club sera r trograd e au niveau hi rarchique imm diatement inf rieur   sa situation sportive   l'issue de ladite saison.

Modifications des règlements

Ces modifications font suite à l'assemblée fédérale du 8 décembre 2018 et de la ligue du 15 décembre 2018 mais également à la suite de la réunion de la commission départementale du suivi des règlements.

Ces modifications sont à compléter à la suite de l'assemblée fédérale du 8 juin 2019 et elles le seront également après l'AG de ligue du 29 juin 2019.

Ces nouveaux règlements seront applicables pour le district dès la saison 2019/2020 hormis ceux dont la date d'effet est différée par l'instance ayant proposé la modification.

Validation des arbitres stagiaires passant arbitres jeunes pour la saison 2019/2020

Les membres du comité de direction donnent un avis favorable à la liste proposée par la commission départementale d'arbitrage : BENSALÉM Mustapha, GIRAND Mathieu, JACQUES Mattéo, PEGUIN Anthony, SALEM Aymen et VUITTON Thomas.

Validation des arbitres stagiaires passant arbitres D4 pour la saison 2019/2020

Les membres du comité de direction donnent un avis favorable à la liste proposée par la commission départementale d'arbitrage : CARNEIRO DE SOUSA Anthony, DENIS Frédéric, EVIEUX Mickaël, GAILLARD David, GURBUZ Onur, JANODY Thierry, KHELIFI Yasser, MARTINEZ Clément, MUOUGAMMADOU Zakariya, MUSSO Franck, NOHARET Quentin, POULENARD Matthieu, SEYDI Amadou Bamba et TRAORE Ibrahima.

Validation du calendrier sportif de la saison 2019/2020

Il sera préparé avec comme base celui de la ligue et validé lors du prochain comité de direction.

Bilan du plateau départemental U7 à Hauteville du 1^{er} juin

- Tout s'est bien passé malgré une faible participation des arbitres et des membres du district.

Les membres du bureau solliciteront les membres de commission du district pour leur demander à minima une participation à une manifestation organisée par l'instance départementale.

- 80 équipes présentes et 10 absentes. Ces absences de dernière minute ont contraint la Commission à refaire tous les plannings. Ces derniers seront amendés.

Bilan de la journée des féminines à Péronnas du 2 juin

180 joueuses ont participé à cette journée.

Tout s'est bien passé et les présent(e)s ont été ravi(e)s.

Le LAuRAFoot d'Elles a plu à tout le monde.

Encadrement suffisant grâce au FBBP 01 qui a fourni assez d'éducateurs.

Bilan des coupes de l'Ain à Marboz du 8 juin

Bonne journée et bonne ambiance.

Bilan de la journée Franco/Suisse à Sierre (canton Suisse) du 8 juin

RAS. Un débriefing sera programmé ultérieurement par les membres du conseil lémanique.

En 2020 la journée aura lieu dans le canton de Genève.

Lieux des rencontres « journée d'accueil U9 » du 14 septembre 2019

Deux candidatures reçues : AS Dortan et Bourg FO.

Le choix des lieux sera entériné lors du comité de direction du 4 juillet 2019

Bilan des matchs sensibles et à risques

194 matchs sensibles dont 4 matchs placés à risques durant cette saison.

Matchs sensibles : 38 en D1 – 16 en D2 – 54 en D3 – 48 en D4 – 23 en D5 – 4 en coupes de l'Ain et 7 en U18.

Matchs à risques : 1 en D1 – 2 en D4 et 1 en D5.

On observe une augmentation dû au nombre plus important de délégués cette saison.

Rappel :

- Saison 2017/2018 : 131 matchs sensibles et 5 matchs à risques
- Saison 2016/2017 : 117 matchs sensibles et 1 match à risques

Missions du 28 mai 2019 au 11 juin 2019

- 28 mai : rencontre scolaire par académie de la LAuRAFoot
- 28 mai : réunion de la commission des finances de la LAuRAFoot
- 31 mai : réunion de bureau
- 01 juin : plateau départemental U7 à Hauteville
- 02 juin : journée des féminines à Péronnas
- 03 juin : conseil de ligue à Cournon
- 04 juin : réunion plénière des arbitres
- 05 juin : réunion des clubs féminins inscrits en seniors
- 06 juin : réunion de la commission prévention
- 06 juin : réunion cantonale à Trévoux
- 07 juin : assemblée fédérale de la LFA à Paris
- 08 juin : assemblée fédérale de la FFF à Paris
- 08 juin : finales des coupes de l'Ain à Marboz
- 08 juin : journée franco-suisse à Sierre (Valais-Suisse)
- 11 juin : comité de direction

Date de la prochaine réunion

Jeudi 4 juillet 2019 à 19 H 15

Heure de fin de réunion : 21 H 20.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 18.06.2019

COURRIERS ARBITRES

SABIN Christophe : courrier relatif à l'annulation d'un match féminin inter-district du 16.06.2019 St Etienne sur Reyssouze / Bords de Saône.

JAOUAB Adil : courrier consécutif à la parution du classement des arbitres.

MARECHAL Yanis : rapport sur son absence à un match à la demande de la CDA.

GOUCEM Renaud : rapport sur son absence à un match suite à demande de la CDA.

TASPINAR Huseyin : rapport sur le comportement d'un arbitre assistant suite à la demande de la CDA.

KHARBAOUI Ilias : rapport sur faits de match suite à la demande de la CDA

DIVERS

LA COMMISSION ADRESSE SES CHALEUREUSES FELICITATIONS A SES COLLEGUES TONY MESSON POUR SA PROMOTION EN R1 PROMOTIONNEL ET PIERRE FAVIER POUR SA PROMOTION EN R2 PROMOTIONNEL.

La Commission adresse ses sincères remerciements à Lahssane BOUMRA pour son implication à la CDA au cours de la saison 2018/2019.

LA REUNION DE RENTREE DES ARBITRES SE DEROULERA LE 14 SEPTEMBRE 2019. PENSEZ A RESERVER CETTE DATE.

LE LIEU SERA COMMUNIQUE ULTERIEUREMENT PAR COURRIEL. MERCI DE CONSULTER VOTRE MESSAGERIE ET DE LIRE LES P V SUR LE SITE DU DISTRICT EN AOUT.

Le Président,
Jean-Louis BILLOUD

Le Secrétaire
Pierre HERMANN

CLASSEMENTS ARBITRES SENIORS

Les classements sont disponibles sur le site du District de l'Ain de Football, dans la rubrique arbitrage.

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications

RENOUVELLEMENT DEMANDE DE LICENCE ARBITRE

L'ensemble des documents a été envoyé par mail aux arbitres, pour effectuer la démarche de renouvellement de demande de licence pour la saison 2019/2020.

Merci à chaque arbitre de se rapprocher de son club d'appartenance pour l'enregistrement de la demande de licence. Le restant des documents (droit à l'image, autorisation parentale, fiche renseignements, dossier médical et examens complémentaires) étant à transmettre directement au District de l'Ain de Football.



CLASSEMENT ARBITRES ASSISTANTS D1 - 2018/2019

	<i>Christian CHAVERNOZ</i>		<i>Olivier GUICHERD</i>		Bonus	Malus		TOTAL	AFFECTATION 2019/2020	Contrôle de connaissances	Note QCM début saison
	Rang	Points	Rang	Points	Questionnaire	Réunion de rentrée	RI CDA				
VENET Cédric	2	19	1	20	5			44	AAD1	15,33	
DUTREIVE Ludovic	1	20	2	19	5			44	AAD1	15	
BERRISS Nour Eddine	3	18	4	17	5			40	AAD1	15,33	11,33
METEAU Patrice	4	17	3	18	5			40	AAD1	15,33	11,33
DEMIRCI Emre								INDISPO	AAD1		

CLASSEMENT ARBITRES ASSISTANT D2 - 2018/2019

	<i>Christian CHAVERNOZ</i>		<i>Olivier GUICHERD</i>		Bonus	Malus		TOTAL	AFFECTATION 2019/2020	
	Rang	Points	Rang	Points	Questionnaire	Réunion de rentrée	RI CDA			
ECOCHARD Jean-François	1	20	1	20	5			45	AAD2	
OLCAY Fatih	2	19	2	19	0			38	AAD2	
									FRANCOIS Florian	RI CDA / AAD2
									GUGLIELMI Claude	RI CDA / AAD2
									MACHADO Charles	RI CDA / AAD2
									ROLLIN FREDERIC	OBSERVATEUR

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications



CLASSEMENT ARBITRES D1 - 2018/2019

	<i>Christian CHAVERNOZ</i>		<i>Olivier GUICHERD</i>		Bonus	Malus		TOTAL	CLASSEMENT	AFFECTATION 2019/2020	Contrôle de connaissances
	Rang	Points	Rang	Points	Questionnaire	Réunion de rentrée	RI CDA				
BLANC Denis	1	20	1	20	5			45	1 - MAJOR	D1	
KRIMOU Abdelatif	3	18	2	19	5			42	2	D1	
NEMERY Cédric	2	19	4	17	5			41	3	D1	
STADELMANN Anthony	5	16	5	16	5			37	4	D1	
MURAT Vincent	8	13	3	18	5			36	5	D1	
GHELLAB Tarik	4	17	8	13	5			35	6	D1	16
KREUTNER Michael	6	15	6	15	5			35	7	D1	15
COCHET Ludovic	7	14	13	8	5			27	8	D1	
PARIS Yohan	11	10	7	14	0			24	9	D1	
REBAI Hatem	9	12	10	11	0			23	10	D1	
TATLI Ramazan	13	8	14	7	5			20	11	D1	
BELLON Emilien	12	9	11	10	0			19	13	D1	14
FLEURY Frédéric	14	7	9	12	0			19	14	D2	13,34
JAOUAB Adil	10	11	12	9	0		10	10	12	D2	
CHAMMY Jamal	Non classés				0				Décision CDA / D2		
BLANC Jean-Luc	Non classés				5				Blessé / D1		
Effectif 2019/2020	17										

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications



CLASSEMENT ARBITRES D2 - 2018/2019

	Observation 1	Coef 4	Observation 2	Coef 4	Moyenne Note	QCM	Questionnaire Maison	Moyenne questionnaire	Malus CDA	Malus réunion de rentrée	TOTAL (/100)	CLASSEMENT	AFFECTATION 2019/2020
JARJAVAL Romain	16,65	66,60	19,00	76	71,3	14,00	16,67	15,33			86,63	1 - MAJOR	D1
BOLAT Murat	17,00	68,00	17,45	69,8	68,90	11,33	17,33	14,33			83,23	2	D1
EL JAOUHARY Sami	16,90	67,60	16,45	65,8	66,7	12,00	18,67	15,33			82,03	3	D2
TOK Musa	16,50	66,00	16,70	66,8	66,4	12,00	17,33	14,67			81,07	4	D2
MOUSSATEN Abdeslam	16,50	66,00	16,50	66	66	11,33	18,00	14,67			80,67	5	D2
SAHIN Selman	16,35	65,40	15,95	63,8	64,6	14,67	17,33	16,00			80,60	6	D2
FOULON Olivier	16,40	65,60	16,20	64,8	65,2	12,00	16,67	14,33			79,53	7	D2
HERMANN Pierre	15,80	63,20	15,80	63,2	63,2	14,67	16,00	15,34			78,54	9	AAD2
DEPLANQUE Pierre	16,05	64,20	15,30	61,2	62,7	12,67	15,33	14,00			76,70	10	D2
BENON Cédric	16,70	66,80	14,50	58	62,40	12,00	14,00	13,00			75,40	11	D2
GUNES Mesut	16,45	65,80	16,40	65,6	65,7	12,00	0,00	6,00		2,00	69,70	12	D2
NEVES Nelson	17,15	68,60	16,45	65,8	67,2	14,00	15,33	14,67	10,00	8,00	63,87	13	D3
BERTAUX Bruno						0,00	0,00						
EL GHOUMARI Mostafa						12,00	0,00						
CALZADA PEREZ Fernando						8,00	0,00						
MERCK Anthony						0,00	0,00						
NONINCKX Rudy						0,00	0,00						
SOURANG Mouhamadou						9,33	0,00						
Effectif 2019 / 2020	19												

D2 / Année Sabatique
D2 / Indisponible
D3 / RI CDA
D3 / RI CDA
D3 / RI CDA
D3 / RI CDA

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications



CLASSEMENT ARBITRES D3 - 2018/2019

		Coef 4		Coef 4	Moyenne Note	QCM	Questionnaire Maison	Moyenne questionnai	Malus CDA	Malus réunion de rentré	TOTAL (/100)	CLASSEMENT	AFFECTATION 2019/2020	
TOUZANI Hamid	16,90	67,6	16,60	66,40	67	16,67	19,33	18,00			85,00	1 - MAJOR	D2	
PONCET Jean-Pierre	16,50	66	17,30	69,20	67,6	14,67	19,33	17,00			84,60	2	D2	
ALTAN Izzet	16,70	66,8	16,45	65,80	66,3	16,67	17,33	17,00			83,30	3	D2	
FRENDO Thomas	16,45	65,8	15,80	63,20	64,5	12,67	16,00	14,34			78,84	4	D2	
PITOU Willy	16,50	66	16,45	65,80	65,9	10,00	12,00	11,00			76,90	5	D3	
BOUILLON Raphael	16,20	64,8	15,50	62,00	63,4	12,00	13,33	12,67			76,07	6	D3	
DEGIRMENCI Abdullah	16,60	66,4	15,80	63,20	64,8	9,33	12,00	10,67			75,47	7	D3	
FAYTAH Mustapha	15,00	60	15,50	62,00	61	13,33	14,67	14,00			75,00	8	D3	
MARCHADIER Franck	16,05	64,2	16,45	65,80	65	10	9,33	9,67			74,67	9	D3	
BEN ALI Mohamed	16,45	65,8	15,60	62,40	64,1	11,33	7,33	9,33			73,43	10	D3	
FORAY Alain	15,00	60	15,2	60,80	60,4	14,00	12,00	13,00			73,40	11	D3	
BOUMRA Lahssane	15,50	62	17,60	70,40	66,2	12,67	12,00	12,34	10,00		68,54	12	D4	
TASPINAR Husyin	16,05	64,2	16,40	65,60	64,9	0,00	19,33	9,67		10,00	64,57	13	D4	
BARRY Grégoire													ANNEE SABATIQUE	D3
BUELLET Michael													ANNEE SABATIQUE	D3
KUMARU Pirathephen													ANNEE SABATIQUE	D3
PIROUX Roland	16,50					12,00	12,00	12,00					BLESSE	D3
FELIGHA Bilel													D4 / RI CDA	D4
GRONDIN Jimmy													D4 / RI CDA	D4
KAMISSOKO Mody													D4 / RI CDA	D4
LARABI Mohamed													D4 / RI CDA	D4
TOPRAKOGLU Engin													D4 / RI CDA	D4
Effectif 2019 / 2020	20													

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications



CLASSEMENT ARBITRES D4 - 2018/2019

		Coef 4	Moyenne Note	QCM	Questionnaire maison	Moyenne questionnaire	Malus CDA	Malus réunion de rentrée	TOTAL (/100)	CLASSEMENT	AFFECTATION 2019/2020
SOUAF Mourad	16,60	66,40	66,40	14,67	18,00	16,34			82,74	1 - MAJOR	D3
GALLIOT Loic	16,45	65,80	65,80	7,33	19,33	13,33			79,13	2	D3
FEYEUX Sylvain	16,25	65,00	65,00	10,00	16,00	13,00			78,00	3	D3
COUDURIER CURVEUR Jérôme	15,60	62,40	62,40	10,67	18,00	14,34			76,74	4	D3
EKER Mehmet	16,10	64,40	64,40	9,33	12,00	10,67			75,07	5	D3
GOUCEM Renaud	16,35	65,40	65,40	12,00	8,67	10,34	10,00		65,74	6	D4
SCURA David	15,50	62,00	62,00	8,67	12,00	10,34	10,00		62,34	7	D4
LARTILLOT Frédéric	16,20	64,80	64,80	12,00	18,00	15,00	20,00		59,80	8	D4

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications



CLASSEMENT ARBITRES PROMOTIONNELS 2018 / 2019

Catégorie 2018/2019		Observation 1	Coef 4	Observation 2	Coef 4	Moyenne Note	QCM	Questionnaire Maison	Moyenne questionnaire	Malus CDA	Malus réunion de rentrée	TOTAL (/100)	AFFECTATION 2019/2020
D1 Promo	DUBOIS Antoine	16,45	65,80	15,80	63,2	64,5	18,00	18,67	18,33			82,83	CANDIDAT LIGUE*
D2 Promo	KONTE Ibrahima	16,10	64,40	15,20	60,8	62,6	14,67	18,67	16,67			79,27	D1 PROMO
D2 Promo	FORGERON Kévin	16,30	65,20	15,30	61,2	63,2	14,67	14,00	14,34			77,54	D2 PROMO
D3 Promo	HIRAUT Jérémy	15,00	60,00	15,60	62,4	61,20	15,33	19,33	17,33			78,53	D2 PROMO
D3 Promo	PERCHE Nicolas	16,80	67,20	15,80	63,2	65,2	13,33	18,00	15,67			80,87	D2 PROMO
D4 Promo	ROBESSON Joffrey	15,60	62,40		0	31,2	14,00	12,00	13,00			44,20	D3 PROMO
D4 Promo	TATLI Ilyas						12,00	0,00	6,00			6,00	D4
D4 Promo	PIETRAC Nicolas						10,00	14,00	12,00		2	10,00	D4
D4 Promo	ZAPATA Hugo						0,00	0,00	0,00			0,00	D4
D4 Promo	SLIMANI Youssef						12,67	10,00	11,34			11,34	D4 PROMO
D4 Promo	CUGNO Clément	15,90				63,6	14,00	0,00	7,00			70,60	D3 PROMO
D4 Promo	LARGERON Adrien						0,00	0,00	0,00			0,00	D4
D4 Promo	DOGRU Mikail	15,40				61,6	4,00	9,33	6,67	25		43,27	D4

*Sous réserve validation par la CDA des pré-requis théoriques

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

Saison 2018/2019

Les clubs ci-dessous n'ayant pas renvoyé leurs fiches dans les délais, celles-ci ne seront pas prises en compte.

D1 Poule A

Côtière Luenaz 1

D2 Poule A

Belley CS 1

Valsérine FC 1

D2 poule B

~~Belley FC 1~~

O. Sud Revermont 1

D3 poule A

Châtillon la Palud 1

Chaveyriat 1

Côtière Luenaz 2

Izernore 1

D3 poule B

Bord de Veyle 1

Oyonnax ATT 1

St Vulbas Plaine Ain 1

D3 poule C

Dombes US 1

St Denis Ambutrix 1

~~Tenay 1~~

D4 poule A

~~Dortan 1~~

Oyonnax ATT 2

Valsérine FC 2

~~Veyziat 2~~

D4 poule B

Belley CS 2

Béon 1

Bettant 1

Buyatin 1

Dombes US 2

St Maurice de Gourdans 1

Vaux en Bugey 1

D4 poule C

Bourg ASCLAE 1

Guéreins 1

Le Mas Rillier 1

St Cyr 1

St Etienne sur Chalaronne 1

D4 poule D

Cormoz St Nizier 1

U15 D2 poule C

Bresse Dombes 1

O. Sud Revermont 01 1

Valsérine FC 1

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

Compte-rendu de la réunion du 17 Juin 2019 de la Commission du statut de l'arbitrage

Présents : ALBAN Bernard, BILLOUD JL, DAGOGNET Franck, MALIN Joël, MASSON Noël, NAEGELLEN Philippe

OBLIGATION DES CLUBS

Les obligations des Clubs au Statut Fédéral de l'Arbitrage doivent être couvertes par des Arbitres âgés de 21 ans et plus au 1er janvier de la saison en cours, majeurs (âgés de 18 ans et plus au 1er janvier de la saison en cours) ou jeunes.

Pour la saison 2017/2018, le 1er janvier concerné sera le 1er janvier 2018. Pour les 2 premiers niveaux des Districts, de la Ligue et de la Fédération (Championnats libres Seniors) le nombre d'Arbitres ne peut être inférieur à :

- Championnat de Ligue 1 : 10 Arbitres Majeurs dont 6 Arbitres de plus de 21 ans
- Championnat de Ligue 2 : 8 Arbitres Majeurs dont 5 Arbitres de plus de 21 ans
- Championnat National 1: 6 Arbitres Majeurs dont 3 Arbitres de plus de 21 ans
- National 2 et National 3 : 5 Arbitres Majeurs dont 2 Arbitres de plus de 21 ans
- Régional 1 : 4 Arbitres Majeurs dont 2 Arbitres de plus de 21 ans
- Régional 2 : 3 Arbitres Majeurs dont 1 Arbitres de plus de 21 ans
- Régional 3 et Départemental 1 : 2 Arbitres Majeurs dont 1 de plus de 21 ans
- Départemental 2 : 1 Arbitre de plus de 21 ans
- Autres niveaux de District : 1 Arbitre

Pour les Clubs ayant une ou plusieurs équipes de Jeunes qui disputent

- Le Championnat National des U 19, des U 17 et le Championnat de Ligue R1 U 19, U 17 et U 15 : 2 Jeunes Arbitres
- Le Championnat de Ligue R2 U 19, U 17, U 15 et le Championnat de Jeunes de la plus haute série de District : 1 Jeune Arbitre

CATEGORIE D'AGE

STATUT DE L'ARBITRAGE SAISON 2016/2017 (article 41 FFF et 14 LRAF)

Arbitres seniors majeurs (Statut LAuRA Foot)

Seniors : Nés au plus tard le 31 Décembre 1997

Jeunes Arbitres (13-23 ans au 1er Janvier de la saison en cours)

Nés entre le 1er Janvier 1995 et le 31 Décembre 2005

Majeurs : Avoir 18 ans au 1er Janvier 2019

Nés au plus tard le 31 Décembre 2000

RAPPEL DES OBLIGATIONS DES ARBITRES

Pour représenter le club vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage, le nombre de journées est de 18 (9 pour une nomination au 31/01) dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de Championnat. Dans le cas contraire, l'Arbitre n'est plus représentatif de son club. La journée de rentrée des arbitres compte comme journée.

Pour les joueurs arbitres, c'est le total des obligations qui doit être couvert par 2 joueurs arbitres pour représenter un arbitre.

Pour la saison 2018-2019, la commission a accordé une dérogation aux clubs de D1, à savoir un arbitre senior + 1 arbitre majeur. A partir de la saison 2019-2020, les clubs de D1 devront avoir 2 arbitres seniors. Aucune dérogation ne sera accordée.

RAPPELS IMPORTANTS A TOUS LES CLUBS

- Enregistrement des licences « Arbitres » représentant le club au Statut de l'Arbitrage jusqu'au 31 Août 2019
- Après cette date, vos Arbitres deviennent INDEPENDANTS pour la saison 2019/2020

CLUBS DU DISTRICT EN INFRACTION AU STATUT POUR LA SAISON 2018/2019 (au 01/06/19)

Niveau	Club	Nombre d'années d'infraction	Mutations autorisées 2019-2020	Sanctions financières	Observations
D1	Côtière Luenaz	2	2	240 €	Manque 1 arbitre senior + 1 majeur
	Portes de l'Ain	2	2	240 €	Manque 1 arbitre senior + 1 majeur
	Montrevel	1	4	120 €	Manque 1 arbitre senior
	Bords de l'Ain	1	4	120 €	Manque 1 arbitre senior
D2	St Martin MCV	2	2	160 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	Plaine Revermont Foot	2	2	160 €	Manque 1 arbitre senior
	Saint Etienne/Reyssouze	2	2	160 €	Manque 1 arbitre senior
	Saint Laurent	1	4	80 €	Manque 1 arbitre senior
D3	Bressolles	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	Chaveyriat	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Mille Etangs	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Tenay	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Veyle Vieux Jonc	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	Vonnas	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Bourg Sud	1	4	80 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	Bords de Veyle	1	4	80 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	Dombes US	1	4	80 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	Izernore	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Vertrieu	1	4	80 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	Priay	1	4	80 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	Ambronay	1	4	80 €	Arbitre n'arbitre pas dans l'Ain
D4	Le Mas Rillier	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	Bourg Asclae	3	3	240 €	Manque 1 arbitre
	Bresse Dombes	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
	Bettant	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Dortan	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Co Plateau	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	Marsonnas-Jayat	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Oyonnax ASP	3	0	240 €	Arbitre n'ayant pas le nbre de matchs
	St Etienne s/Chalaronne	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	Vaux en Bugey	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
D5	Coligny	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Haut-Revermont	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
D6	Champagne	4	6	320 €	Manque 1 arbitre
	Sermoyer	3	6	240 €	Manque 1 arbitre

Les clubs en infraction depuis 3 saisons et plus ne peuvent accéder immédiatement à la division supérieure en fin de saison.

Les décisions sont susceptibles d'appel auprès de la commission d'appel du district de l'AIN, dans un délai de 7 jours à compter de la notification faite au PV du district.

Mail de Mr Yvon MOKRANE arbitre de l'AS Montrevel : Nous accusons réception de vos certificats médicaux mais votre licence n'a été saisie que le 10/09/2018. Vous ne pouvez pas représenter le club de Montrevel.

JS Bettant : Vous êtes en première saison d'infraction, vous avez droit à 4 mutés en équipe première pour la saison 2019-2020

Entente Sportive Bressane : Même avec l'accord du club de Viriat, Evann Gautheret ne pourra pas représenter de club pendant 2 saisons. Les lettres de sorties ne rentrent pas dans l'article 33 du statut.

Plastic Vallée FC : Vous avez bien 2 arbitres supplémentaires que vous avez amenés à l'arbitrage depuis au moins 2 saisons. Vous pourrez donc utiliser 2 mutés supplémentaires dans votre équipe senior 2 pour la saison 2019-2020.

AS Grièges Pont de Veyle : Vous avez bien 2 arbitres supplémentaires que vous avez amenés à l'arbitrage depuis au moins 2 saisons mais un seul a arbitré le nombre de matchs requis. Vous pourrez donc utiliser 1 seul muté supplémentaire dans votre équipe senior 1 pour la saison 2019-2020.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

RAPPEL DES REGLEMENTS

21.3) Obligations concernant les équipes de jeunes

21.3.1) Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes :

- ✓ D1 : 2 équipes de jeunes dont au moins une à onze, la deuxième pouvant être une équipe à 8
- ✓ D2 : A minima deux équipes de foot à 8

Pour être prises en compte, les équipes devront terminer le championnat.

Lorsque plusieurs clubs ont procédé à une entente ou un groupement de clubs :

- Ce regroupement doit comporter le nombre d'équipes jeunes correspondant à l'addition des obligations de ces clubs.
- Les clubs soumis à obligation doivent fournir un ratio suffisant de licenciés par rapport au nombre de clubs engagés dans l'entente ou le groupement.

Le Comité de direction du District se réserve le droit d'accorder des dérogations aux clubs qui auront créé des clubs ou groupements de clubs gérant des équipes de jeunes ou des ententes sous réserve qu'elles soient gérées par les clubs soumis à obligation.

Réunion du 18 Juin 2019

Présents : MM PELLET, BACONNET, DELIANCE, GUTTIEREZ, BOURDON.

Excusé : M. VERNAY.



Courrier

- du Président du CMS Bressolles sollicitant une reprise d'activité pour une équipe seniors.
- courrier contradictoire du FC Belley envoyé à la Ligue.
- demande d'affiliation du club US 3 Rivières (anciennement groupement 3 Rivières).

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2006) – JOUEURS CONSERVES à l'issue de la saison :

Listing des joueurs U13 retenus suite au déroulement du parcours PPF de cette saison 2018/2019.

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD FOOT	HUBERT	Paul	18/05/2006
AIN SUD FOOT	JEAN-JOSEPH	Whesley	09/07/2006
AIN SUD FOOT	SARTRE	Loan	05/01/2006
AIN SUD FOOT	TAMBWE	Enzo	03/11/2006
AIN SUD FOOT	HAQUES	Fares	22/10/2006
AS MISERIEUX TREVOUX	VAGANEY WEIDMANN	Alan	17/01/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	BREGIEIRO	Téo	04/11/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	LOPEZ	Nathan	20/01/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	TUNCA	Emre	18/05/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	LIEVIN	Lilian	08/04/2006
BOURG SUD	CHAGRAOUI	Amine	17/01/2006
BOURG SUD	HAMMOU SABAANE	Elias	09/01/2006
BOURG SUD	KRASNIQI	Lirian	28/06/2006
CONCORDIA FC	NAKIR SAILAH	Mohamed Amine	02/05/2006
CONCORDIA FC	BOUTELDJA	Nolan	19/08/2006
COTIERE MV	LEONE	Tom	14/05/2006
COTIERE MV	PEREZ	Jessim	16/11/2006
CS VIRIAT	BOULLY	Remi	01/01/2006
CS VIRIAT	CADEL	Matthew	25/04/2006
CS VIRIAT	BUATHIER	Paul	07/05/2006
ES REVERMONTAISE	PAGE	Mathis	02/03/2006
ESB MARBOZ	PHILIBERT	Quentin	05/08/2006
ESB MARBOZ	RODET	Johan	08/02/2006
ESSOR BRESSE SAONE	BERRY	Nathan	02/05/2006
ESSOR BRESSE SAONE	CHAVANNE	Mathis	15/02/2006
ESSOR BRESSE SAONE	COLAS	Maxime	10/05/2006
ESSOR BRESSE SAONE	CROZET	Charlie	18/02/2006
FBBP01	BAILLIVY	Noah	06/07/2006
FBBP01	BUATOIS	Corentin	09/12/2006
FBBP01	CHARBONNIER	Jeremy	10/05/2006
FBBP01	PEYROT	Marius	14/04/2006
FBBP01	PAUGET	Tom	12/01/2006
FBBP01	BILLET	Mathis	22/01/2006
FBBP01	DIALLO	Amadouwoury	02/08/2006
FC DOMBES BRESSE	COUPAMA	Eros	21/05/2006
FC VEYLE SAONE	BEAUDET	Esteban	10/09/2006
FC VEYLE SAONE	BUELLET	Mylan	17/02/2006
FC VEYLE SAONE	JACQUET DZONG	Hugo	01/06/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	DA SILVA MARTINS	Lorenzo	30/03/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	FRANZETTI	Lucas	09/05/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	GONCALVES	Ruben	18/01/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	RETIERE	Mathis	06/01/2006
OYONNAX PVFC	ARLI	Nébi	08/10/2006
OYONNAX PVFC	BAOUTA	Toufik	02/02/2006
OYONNAX PVFC	COCA Y GUERRERO	Maxime	12/06/2006
OYONNAX PVFC	OIJAGHBI	Sofiane	27/07/2006
OYONNAX PVFC	SIDIBE	Fode	20/06/2006
US ARBENT MARCHON	CHEMLI	Jibril	23/08/2006
US ARBENT MARCHON	GUTZVILLER	Nael	16/01/2006
US ARBENT MARCHON	KEMMOUN	Majid	04/01/2006
US ARBENT MARCHON	KMIHA OUAHDANI	Bader	24/01/2006
US ARBENT MARCHON	SANTANA	Matteo	26/05/2006
VALSERINE FC	GROSCARRET	Axel	25/05/2006
Pôle Espoir :			
FBBP01	DEBOURG	Fabrizio	27/02/2006
FBBP01	LAFFONT	Louison	11/04/2006

PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2005) – JOUEURS CONSERVES à l'issue de la saison :

Listing des joueurs U14 retenus suite au déroulement du parcours PPF de cette saison 2018/2019.

CLUB	NOM	Prénom	Date de Naissance
AIN SUD FOOT	CROZET	Antoine	13/03/2005
AIN SUD FOOT	LOUIS	Anthony	07/02/2005
AMBERIEU FOOTBALL CLUB	CHAIB	Zarzar	13/03/2005
AS MISERIEUX TREVoux	NEYRAT	Faustin	23/04/2005
AS MISERIEUX TREVoux	TORCHANE	Yanis	03/05/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPPAZ	Mathis	22/02/2005
CS BELLEY	CAJON	Lucas	07/03/2005
FBBP01	MASIC	Ednan	25/03/2005
FBBP01	MURO	Romain	03/06/2005
FBBP01	OZSOY	Semih	08/12/2005
FBBP01	ZACCAGNINO	Paolo	11/04/2005
FBBP01	NDUWIMANA	Landry	18/10/2005
FBBP01	MADAGASCAR	Gaetan	01/01/2005
FBBP01	BISLIMI	Valon	05/05/2005
PLASTICS VALLEE FC	TOK	Yasin	07/01/2005
COTIERE MV	PAVIOT	Louis	18/04/2005
AIN SUD FOOT	KHALFOUN	Noe	15/06/2005
AMBERIEU FOOTBALL CLUB	PLAIDEAU	Adam	22/01/2005
AS MISERIEUX TREVoux	CORGIER	Gabriel	24/04/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CORTES	Mathis	27/01/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	YUKSEL	Yavuz	05/05/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	NASRI	Marwane	05/10/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	HODAIFA	Samir	29/03/2005
ESB MARBOZ	LUZY	Antoine	07/04/2005
PLASTICS VALLEE FC	BELAN	Jean	06/07/2005
<i>Pôle Espoir :</i>			
FBBP01	MAYOUE	Samuel	18/05/2005

PARCOURS U15 (Joueurs nés en 2004) – JOUEURS CONSERVES à l'issue de la saison :

Listing des joueurs U15 retenus suite au déroulement du parcours PPF de cette saison 2018/2019.

NOM	Prénom	Date de naissance	Poste	CLUB
BRUN	Hugo	20/02/2004	MD	AIN SUD FOOT
FRAY	Jean-Marie	03/07/2004	MA/MO	AS MISERIEUX TREVoux
NALLET	Maxime	22/09/2004	GB	AS MISERIEUX TREVoux
FONGARNAND	Thomas	31/01/2004	DC	AS MONTREAL LA CLUSE
SANNA	Mattéo	05/06/2004	GB	AS MONTREAL LA CLUSE
YILMAZ	Subhan Eren	06/05/2004	ATT	AS MONTREAL LA CLUSE
BELAMATRAK	Yazid	2/09/2004	DC	BOURG SUD
YILDIZ	Deniz	31/08/2004	MA	FBBP01
OZEN	Ibrahim	12/01/2004	MA	FBBP01
FERNANDES DA SILVA	Hugo	11/03/2004	ME	FBBP01
BENGORINE	Wassim	07/12/2004	LATD	FBBP01
CHAUVEAU	Clément	29/08/2004	GB	FBBP01
CLERC	Timothe	02/06/2004	ME	FBBP01
DESGRANGES	Emeric	27/03/2004	DC	FBBP01
PEPIN	Yann Aël	06/12/2004	DC	FBBP01
TANDJIGORA	Djibril	24/01/2004	ATT	FBBP01
VOIRON	Lilian	14/03/2004	MD	FBBP01
FABRE	Rayanne	18/07/2004	MD	FBBP01
GONNET	Sohan	04/04/2004	DC	FBBP01
PUSSET	Pierre	04/03/2004	MD	JS BRESSE DOMBES
LAFFONT	Lino	08/03/2004	ME	PLAINE REVERMONT FOOT

COMMISSION FOOT REDUIT

Présents : Frédéric DEBOST, Patrick TEPPE, Patrick CHENE.

Réunions « J'accompagne »

Mercredi 4 Septembre : U11 et U3

Secteur Bugey à St Denis en Bugey (stade) à 19 heures.

Secteur Val de Saône à St Trivier / Moignans (stade) à 19 heures.

Secteur Bresse à Foissiat à 19 heures

Jeudi 5 Septembre : U7, U9, U11, U13

Secteur Bas Bugey à Groslée à 19 heures

Secteur Haut Bugey à Dortan (stade) à 19 heures

Secteur Dombes Côtière à St André de Corcy (stade) à 19 heures

Lundi 9 Septembre : U7 et U9

Secteur Bugey à St Denis en Bugey (stade) à 19 heures.

Secteur Val de Saône à St Trivier / Moignans (stade) à 19 heures.

Secteur Bresse à Foissiat à 19 heures

U13

Vous trouvez sur le site :

Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit.

Le nouveau championnat U13 avec les montées et descentes entre chaque Phase établi sur le nombre d'équipes de la saison 2018 – 2019 soit 156 équipes.

Attention : A partir de la saison 2019 – 2020 :

3 Niveaux en 1^{ère} Phase : D2, D3, D4

4 Niveaux en 2^e Phase : D1, D2, D3, D4 les 2 équipes de D1 classées premières de chaque poule pourront disputer un championnat interdistricts en 3^e Phase

Les équipes réserves ne pourront pas disputer le championnat de D1 lors de cette

Phase

4 Niveaux en 3^e Phase : D1, D2, D3, D4

Durant ce championnat, vous pourrez avoir plusieurs équipes dans un même Niveau sauf dans les 2 poules de D1 de la seconde Phase. Si l'équipe ayant le plus petit indice ne monte pas, les autres ne pourront pas accéder au niveau supérieur.

Les Niveaux U13 pour la saison 2019 – 2020

D2 : les 32 équipes de D1 et D2 de la saison passée. Il reste 4 places.

D3 : les 54 équipes de D3 de la saison précédente

D4 : Toutes les autres

U11

Vous trouvez sur le site :

Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit.

Notre proposition de Niveaux pour la saison 2019 – 2020.

U9

Vous trouvez sur le site

Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit.

U7

PLATEAUX U7 2^e Phase

Vous trouvez sur le site :

Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit.

LES CLUBS ANNONCENT

Dans le cadre du développement du foot féminin, l'US Bassin Pontevallois (futur Bresse Foot 01) organise une porte ouverte le Vendredi 28 Juin 2019 de 18 H 30 à 20 H au complexe synthétique de St Bénigne (catégorie U7 à Seniors).